

L'utilisation du passé à des fins politiques après 1989 en Slovaquie

L'uboš Kubín

▶ To cite this version:

L'uboš Kubín. L'utilisation du passé à des fins politiques après 1989 en Slovaquie: La législation entre révolution et Etat de droit: le cas des lustrations. Cahiers du CEFRES, 2001, Mémoires du communisme en Europe centrale, 26, pp.5. halshs-01161919

HAL Id: halshs-01161919 https://shs.hal.science/halshs-01161919

Submitted on 9 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cahiers du CEFRES

 N° 26, Mémoires du communisme en Europe centrale Georges Mink (Dir.)

Marie-Claire Lavabre, Françoise Mayer, Antoine Marès (Ed.)

L'uboš KUBÍN

L'utilisation du passé à des fins politiques après 1989 en Slovaquie

Référence électronique / electronic reference :

L'ubošKubín, « L'utilisation du passé à des fins politiques après 1989 en Slovaquie », Cahiers du CEFRES. N° 26, Mémoires du communisme en Europe centrale (ed.

Marie-Claire Lavabre, Françoise Mayer, Antoine Marès).

Mis en ligne en / published on : avril 2010 / april 2010

URL: http://www.cefres.cz/pdf/c26f/kubin_2001_slovaquie_apres_1989.pdf

Editeur / publisher : CEFRES USR 3138 CNRS-MAEE

http://www.cefres.cz

Ce document a été généré par l'éditeur. © CEFRES USR 3138 CNRS-MAEE



L'utilisation du passé à des fins politiques après 1989 en Slovaquie

L'uboš Kubín (Institut de science politique, Académie des sciences slovaque)

Sous le régime totalitaire communiste, jusqu'en 1989, la Slovaquie connaissait un étrange contexte schizophrène : d'un côté fleurissait la science historique officielle, fondée sur le monopole des idées et du pouvoir du parti communiste, de l'autre existait une connaissance historique non officielle, bien que les détenteurs de ce savoir ne fussent qu'un petit cercle d'intellectuels. Selon L'. Lipták, « c'est ainsi que l'historiographie entra en contradiction avec la réalité très structurée de l'histoire, s'en éloigna et commença à se constituer son propre univers » L'expérience vécue sous le régime autoritaire est toujours présente en Slovaquie et les vestiges de ce passé sont symptomatiques de la décennie écoulée.

Dix ans après l'implosion du régime communiste, la Slovaquie a, de tous ses voisins centre-européens, emprunté la voie du changement la plus linéaire vers la consolidation de la démocratie. La Slovaquie est le seul pays d'Europe centrale à avoir, dès la première moitié des années 90, abandonné la voie politique centre-européenne de transition, adoptée par la Pologne, la Hongrie et la République tchèque. Cependant, le tournant politique amorcé après les élections législatives de 1998 la replaça dans la première vague des pays en transition, et la plus grande perte liée à ce virage est indubitablement le déficit d'intégration de la Slovaquie par rapport à ses voisins centre-européens.

Le changement de régime intervenu après 1989 prit la société slovaque de court. elle n'était pas préparée à un bouleversement du système. Les diverses attentes de l'opinion publique qui naquirent après novembre 1989 se transformèrent rapidement en une critique du nouveau régime – et surtout de la réforme économique. Sur fond de ce mécontentement, les nostalgiques de l'époque communiste regagnèrent le devant de la scène. Selon M. Velšic, le régime de l'après-novembre eut en Slovaquie, pendant la première phase de la transformation (1990-1992), une quantité équivalente de partisans et d'opposants déclarés. Pendant la deuxième phase (1992-1994) apparut déjà une évolution « centrifuge », et le nombre des opposants au régime dépassa notablement le nombre de ses partisans, qui restait relativement stable. Dans la troisième phase (1994-1998), on assista à une évolution paradoxale. Tandis qu'au début de 1994 la tendance était « centripète », c'est-à-dire que le nombre des opposants au régime diminuait, à la fin de 1995 le nombre des opposants et des partisans s'équilibra, le nombre des seconds augmentant légèrement et celui des premiers baissant. Comme le montrent les études les plus récentes, le nombre des opposants au nouveau régime repartit nettement à la hausse après 1995². On constate également alors une adhésion des citoyens aux différents partis politiques. En ce qui concerne la façon dont les citoyens slovaques percevaient, au milieu des années 90, le rapport au régime antérieur à novembre 1989, une réponse est apportée par une étude comparative (Slovaguie, République tchèque et Roumanie) intitulée Orientations et transformations axiologiques, économiques et socio-politiques des sociétés centre-européennes³.

² Velšic, M., 1999: *Sociálno-ekonomické a politické premeny na Slovensku v zrkadle verejnej mienky*, Disertačná práca. Bratislava, Katedra politológie, Univerzita Komenského.

¹ Lipták, Ľ., 1996: «Koncepcia slovenských dejin od 18. storočí », in: *Slovenské dejiny v dejinách Európy*, Zborník, Bratislava, Academic Electronic Press.

³ Kubín, Ľ. – Kulašík, P. – Miháliková, S. – Velšic, M., 1995 : «Socio-politické, ekonomické a axiologické orientácie a premeny stredoeurópskych spoločností ». Úvodná správa zo sociologického výskumu. Bratislava, Katedra politológie, Univerzita Komenského.

À la question concernant le jugement porté sur les qualités morales des anciens communistes, et ce quels que soient les motifs individuels des personnes qui entrèrent au parti communiste, 40 % des Slovaques interrogés répondent (c'est le pourcentage le plus élevé) que seule une minorité d'anciens communistes étaient des gens honnêtes. Mais le deuxième pourcentage le plus élevé (32 %) est celui des personnes qui ont répondu que la majorité des anciens communistes étaient des gens honnêtes qui ne nuisaient pas aux autres, ce qui montre bien les différences d'appréciation sur ce sujet. Par ailleurs, 14 % des gens sont d'avis que « quasiment aucun d'entre eux n'était honnête, qu'ils nuisaient aux autres ». Seulement 3 % des sondés pensent que tous étaient des gens honnêtes qui ne nuisaient pas aux autres. 4 % donnent une autre réponse et 6 % ne répondent pas à cette question.

Que pensent les citoyens slovaques du fait même d'appartenir au parti communiste et comment jugent-ils les gens qui entraient au parti et y restaient ?

41 % des personnes interrogées pensent que chacun peut reconsidérer sa conduite et qu'il ne convient pas d'envisager l'ancienne appartenance au parti communiste tchécoslovaque (PCT) comme un délit. 33 % des citoyens partagent l'opinion selon laquelle le fait même d'appartenir au PCT n'est pas quelque chose de mal dont on aurait à avoir honte. L'opinion selon laquelle c'était alors une grave erreur et que, donc, cette appartenance peut être aujourd'hui considérée comme un grave délit ne recueille que 13 % des suffrages.

L'étude s'intéressait également aux points de vue que les gens adoptent à l'égard de l'ancien régime. Les résultats montrent que le loyalisme vis-à-vis du système du « réalisme socialiste » était extrêmement faible. Seuls 3 % du panel interrogé adhéraient sans réserve au système d'alors, ce qui représente à peu près 30 % de l'ensemble des membres du PCT avant novembre 1989. Ainsi est confirmée l'hypothèse selon laquelle certains des adhérents du parti étaient réservés quant à la politique « des dirigeants du parti et de l'État ».

Pour 23 % des citoyens, le régime politique du « réalisme socialiste » était acceptable en y mettant certaines réserves. Une partie importante de la population (25 %) adhérait à la conception du socialisme réformateur « à visage humain » qui vit le jour en 1968. 18 % des personnes interrogées expriment leur désaccord avec le régime communiste ainsi qu'avec toute forme de socialisme. 31 % des sondés (c'est-à-dire le plus grand nombre) répondent pour leur part qu'ils n'avaient pas de point de vue particulier sous le régime précédent.

Quoique les citoyens fussent en désaccord avec le régime précédent, que firent-ils réellement pour que cet état de fait change ? La constatation est que les neuf dixièmes de la population de la Slovaquie ne firent rien pour s'opposer au pouvoir politique en place, mais la façon dont les individus percevaient le régime est très hétérogène. Les personnes qui pensent qu'elles se sont activement engagées contre le régime donnent majoritairement pour preuve de leur refus le renvoi de leur carte de membre et leur démission du parti, leur comportement actif et l'expression publique de leur désaccord, le renforcement de leur engagement religieux, surtout de la part de la jeune génération, et leur non-participation aux activités officielles alors organisées.

Le régime politique du réalisme socialiste intervenait dans tous les domaines d'activités libres et les limitait par là même. Le degré d'intervention dans la vie des citoyens dépendait largement du degré de loyalisme de l'individu.

Qu'est-ce qui gênait et qu'est-ce qui ne gênait pas dans le régime communiste précédent, et comment percevaient-ils cette situation? Les gens considèrent que les insuffisances les plus graves étaient les suivantes :

LES 10 FAITS QUI GÊNAIENT LE PLUS LES CITOYENS SOUS LE RÉGIME PRÉCÉDENT

| Tràs gânant | Plutôt gênant |
|-------------|---------------|
| Très gênant | Plutôt gênant |

| La discrimination des personnes dérangeant le régime | 41 % | 26 % |
|--|------|------|
| Le pouvoir illimité d'un parti | 39 % | 22 % |
| Le niveau des gens au pouvoir | 38 % | 26 % |
| La censure et la mainmise du parti sur la presse | 36 % | 24 % |
| L'impossibilité d'exprimer publiquement ses opinions | 35 % | 31 % |
| La situation de la vie religieuse et spirituelle | 33 % | 19 % |
| Notre position vis-à-vis de l'URSS | 30 % | 25 % |
| L'impossibilité de voyager | 28 % | 22 % |
| La situation des libertés des citoyens | 28 % | 31 % |
| Le déficit démocratique de ce système | 26 % | 28 % |

Parmi les causes de la faible acceptation du régime précédent par les citoyens, ce qui domine est le non-respect des droits et libertés fondamentales, qui se traduit par la discrimination des personnes dérangeant le régime : est perçu comme l'insuffisance la plus flagrante de l'ancien régime, et ils ne sont que 3 % à dire que cela ne les gênait pas.

On constate aussi que, bien que la majorité de l'opinion slovaque ait accueilli novembre 1989 avec joie, il s'agit surtout des plus jeunes et des plus cultivés, des habitants de Bratislava et de la Slovaquie occidentale. En outre, quoique le loyalisme général à l'égard de l'ancien régime fût très faible (seuls 3 % des sondés se déclarent totalement d'accord avec le régime d'alors), la population slovaque ne refuse pas le socialisme sous toutes ses formes, moins en tout cas que les opinions tchèque et roumaine. En Slovaquie, 25,4 % de la population se déclaraient, avant novembre 1989, partisans du *socialisme à visage humain*, ou encore 22,5 % disaient adhérer à *l'ancien régime bien qu'avec quelques réserves*. Par ailleurs, 18 % des sondés slovaques, 27 % des tchèques et 35,6 % des roumains se disent totalement en désaccord avec le socialisme sous toutes ses formes.

Les causes de la chute du communisme sont, aux yeux des sondés slovaques et tchèques, la conséquence des changements extérieurs, du contexte international et surtout de la politique de *perestroïka* engagée par Gorbatchev. Ils se distinguent nettement en cela des Roumains interrogés, qui pensent que la principale cause des changements réside dans le mécontentement grandissant de la population locale (18,9 % des Slovaques, 21 % des Tchèques et 48,2 % des Roumains).

Le mécontentement de la population slovaque à l'égard de l'ancien régime est surtout lié aux réserves émises à propos du non-respect des droits et libertés politiques ; il ne concerne pas tant le mécontentement dû aux conditions de vie matérielles (tandis que 70,6 % des sondés roumains répondent que *la faiblesse du niveau de vie était très gênante ou plutôt gênante*, contre 42 % en Slovaquie) ; les résultats sont similaires pour les questions concernant le montant des salaires, l'insuffisance des produits et marchandises disponibles sur le marché et l'impossibilité de voyager à l'étranger. Par rapport à la population tchèque, les Slovaques sont plus sensibles aux restrictions touchant le domaine religieux et spirituel.

Au vu de ces informations, on peut constater que les points de vue exprimés par une partie de l'opinion slovaque en ce qui concerne son expérience de l'autoritarisme ont créé un contexte favorable pour qu'une large part des acteurs politiques instrumentalise le passé à des fins politiques. En Slovaquie, l'héritage du communisme a très vite pris la forme d'un nationalisme exacerbé. La plupart des cadres communistes, dans leur ambition de continuer à jouer un rôle politique actif, se sont infiltrés dans les partis qui mettaient la question nationale au service de leur retour sur la scène. Les tentatives en vue de prendre part au pouvoir par le biais de la question nationale furent couronnées de succès en Slovaquie lors des élections de 1992. Auparavant, le tout premier geste pour aboutir à un dédouanement plus général fut paradoxalement fait par VPN (L'opinion contre la violence – NDLT), qui présenta de hautes personnalités communistes sur ses listes aux élections législatives de 1990, dans le but

d'empêcher une éventuelle victoire du Mouvement chrétien-démocrate. Le P.C. slovaque ne tarda pas à se transformer en un parti socialisant, et il n'est pas étranger au fait que la loi de lustration n'ait jamais été appliquée, y compris pendant la courte période de gouvernement des démocrates, en 1994. La question des lustrations fut reléguée au rang des affaires sans importance, du fait de la forte opposition qu'elle suscita chez la plupart des hommes politiques, toutes tendances confondues. C'est la raison pour laquelle, en Slovaquie, les lustrations n'ont jamais été systématiquement appliquées pour empêcher les agents de la StB d'infiltrer les services de l'administration publique; en revanche, elles ont été instrumentalisées dans les joutes politiciennes. Le père de cette politique de lustration fut Vladimír Mečiar. Lorsque la validité de la loi de lustration arriva à son terme, la volonté politique manqua pour la proroger. Le déficit de volonté politique est aussi une des raisons pour lesquelles la République slovaque fut le seul pays d'Europe centrale à ne pas s'être doté, et ce encore en 1999, d'un organe institutionnel officiel de documentation et d'enquête sur les crimes du communisme.

N'en déplaise à nombre d'acteurs politiques d'aujourd'hui qui s'imaginent qu'être venu à bout des communistes signifie avoir mis un terme aux pratiques communistes, il importe, dix ans après la chute du régime, de s'atteler à une complète décommunisation de la culture politique dans la société. Par ailleurs, la Slovaquie n'a toujours pas résolu, sur le plan pénal, le problème des crimes du régime précédent, et cela peut aussi être à l'origine du fait que notre façon de régler la question du passé totalitaire est empreinte de pratiques et de fonctionnements hérités du passé. Voilà pourquoi la Slovaquie en est encore réduite, dix ans après la chute du régime communiste, à continuer de chercher la méthode à adopter.

Traduit du slovaque par Carole Paris-Formánek

Bibliographie:

Kováč, D., 1996: «Slovenská historiografia na prelome 19 a 20. str. a česko-slovenské vzťahy ». *Historický časopis 44*, 1996, n° 2, pages 281-294. Bratislava.